Une année suisse

Autor(en): **Denuzière, Maurice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-826578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une année suisse

par Maurice Denuzière

Parmi toutes les stars de l'histoire, l'empereur Napoléon Ier jouit d'une prépotence universelle. L'année qui vient de s'achever a vu s'empiler, dans les vitrines des libraires, de nouveaux ouvrages sur l'homme et son destin, qu'il s'agisse de biographies, plus ou moins romancées, d'épisodes guerriers, amoureux ou politiques de la vie de Bonaparte, revisités – comme on dit aujourd'hui – par des chercheurs avisés, ou encore, d'essais politico-économico-philosophiques, parfois en forme de règlement de compte post mortem entre un penseur de drugstore et un génie encombrant.

1998 promet d'être une année suisse et une année vaudoise, avec le bicentenaire de l'indépendance cantonale et le cent cinquantième anniversaire d'une Constitution fédérale qui a fait ses preuves.

* * *

Puisque, depuis 1821, le fantôme de Napoléon s'évade périodiquement de son rocher-prison de Sainte-Hélène, pourquoi ne viendrait-il pas, en discret pèlerinage, sur les bords du Léman, goûter, en 1998, sa part de souvenance?

Déjà, en 1797, Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie, qui se rendait au Congrès de Rastatt, passa par Lausanne. Le mari de Joséphine savait, par La Harpe et par ses espions, que les principes révolutionnaires – liberté, égalité, fraternité – trouvaient un écho favorable dans le peuple vaudois. Comme il avait l'intention de faire de la Suisse un rempart pour ses conquêtes italiennes, ce général de vingt-neuf ans fut à peine aimable avec le bailli représentant Leurs Excellences de Berne, de qui il mijotait déjà l'éviction. Et d'ailleurs, les Lausannois tiraient grand espoir d'un propos du Corse qu'on se plaisait à rapporter. «Un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple sans violer les principes du droit public et naturel», avait-il dit.

Il y aura donc deux cents ans, le 24 janvier prochain, que le pays de Vaud a proclamé son indépendance, sous le nom de République Lémanique.

Deux ans après cet événement, en mai 1800, Bonaparte, en route pour l'Italie, était de retour en Romandie et fournissait aux Veveysans une des plus belles images d'Epinal de leur album-souvenir en passant en revue, sur la place du Marché, six mille soldats qui allaient franchir, dans la neige, le col du Grand-Saint-Bernard, traînant leurs canons couchés, tels des nouveau-nés au berceau, dans des troncs d'arbres évidés.

Trois années s'étaient écoulées quand, en 1803, Bonaparte, devenu Consul à vie, se mêla à nouveau des affaires de la Suisse. Comme fédéraux et unitaires ne pouvaient se mettre d'accord sur le futur statut de l'Helvétie, il se posa en médiateur intéressé.

«La nature a fait votre Etat fédératif; vouloir la vaincre n'est pas d'un homme sage», dit-il aux députés suisses réunis sous sa houlette, pour une consulte, à Paris. Et il ajouta, légèrement démagogue: «Sans les démocraties de vos petits cantons, vous ne présenteriez rien que ce que l'on trouve ailleurs; vous n'auriez pas de couleur particulière. Songez bien à l'importance d'avoir des traits caractéristiques; ce sont eux qui, en éloignant l'idée de ressemblance avec les autres Etats, écartent celle de vous confondre avec eux et de vous y incorporer». L'Acte de Médiation du 19 février 1803, inspiré par ces principes, rendit l'autonomie aux cantons.

* * *

Aussi, l'année qui commence est-elle une bonne occasion, pour les Européens en général et pour les Français en particulier, de se remémorer, de découvrir peut-être, ces épisodes importants de la vie d'un pays dont beaucoup connaissent les montagnes, les lacs, les montres, les chocolats, les palaces, les banques, les bijouteries, les boîtes à musique, les industries de pointe, les institutions internationales abritées à Genève ou à Lausanne, mais ignorent le passé.

Si les citoyens suisses n'aiment pas les histoires, ils ont en revanche une histoire, riche, complexe et, contrairement à ce qu'imaginent ceux qui tiennent les Helvètes pour insulaires indifférents, animée, parfois violente.

La Confédération reste, depuis la Constitution de 1848, un modèle démocratique rodé, une mosaïque républicaine où il est démontré que des citoyens s'exprimant en quatre langues différentes – je n'aurais garde d'oublier le romanche –, et pratiquant deux religions longtemps rivales, peuvent vivre ensemble. Et cela en étant conscients, malgré la barrière de rösti, le ravin de la Sarine, Bâle-Ville et Bâle-Campagne et autres frontières factices dont les Suisses s'amusent entre eux, d'appartenir à une seule et même nation.

Dans un temps où l'on s'efforce de faire l'Europe, tandis que s'exacerbent à nouveau des nationalismes d'un autre âge, la Suisse apparaît de plus en plus comme une sorte de maquette que les nations européennes, unies par tant de traités, empêtrées dans tant de règlements, rétives dès qu'il s'agit de passer des idées aux actes, ont été, jusque-là, incapables de reproduire à grande échelle.

Parodiant Mac Mahon venu féliciter le major d'une promotion de Saint-Cyr, nous pouvons dire, avec sympathie: «C'est vous la Suisse? Eh bien, continuez!»

M. D.